

Grâce à ses relations, la Suisse connaît le succès

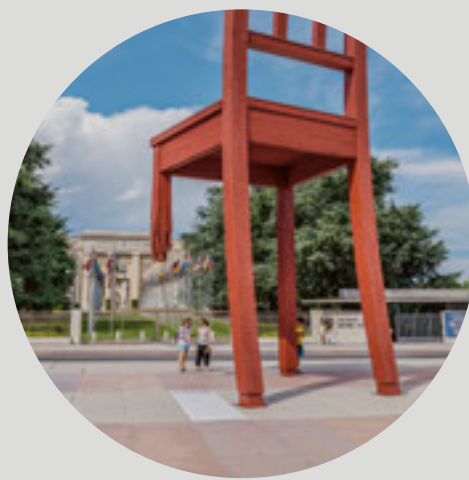
Qui entretient de bonnes relations avance dans la vie. Cette devise s'applique non seulement aux individus, mais aussi aux pays.

Dans les classements mondiaux relatifs à la population et à la superficie, la Suisse occupe respectivement le 99^e rang et le 132^e rang. En revanche, lorsqu'on mesure le produit intérieur brut, notre économie se place au 19^e rang selon Wikipédia et même au quatrième rang si l'on calcule le produit intérieur brut par habitant. Comment atteignons-nous ce rang ?

Ce rang ne peut dépendre ni de notre délicieux chocolat, ni de nos fromages à trous, ni de nos montres indiquant l'heure exacte. Nous n'avons pas de ressources naturelles. Certes, nous sommes appliqués, fiables, bien formés et travaillons beaucoup, mais cela non plus ne suffit pas pour atteindre les premiers rangs.

Il faut jeter un coup d'œil à la balance commerciale de la Suisse pour obtenir une explication. La Suisse réalise régulièrement un excédent commercial, c'est-à-dire qu'elle exporte plus qu'elle n'importe. En 2018, cet excédent atteignait 31,3 milliards de francs. Depuis des années, le taux d'exportation, soit le rapport des exportations par rapport au produit intérieur brut, est largement supérieur à 60%. Notre pays exporte donc beaucoup. Ce n'est pas pour autant qu'il importe peu, bien au contraire. La Suisse entretient des accords de libre-échange, dont une demi-douzaine est actuellement en négociation, avec plus de 30 partenaires (pays ou union de pays comme l'UE et l'AELE).

Entrettenir des relations internationales est un prérequis aux relations commerciales de la Suisse. Toutefois, les relations internationales de notre pays n'ont pas qu'une visée économique. « Elles sont un moyen pour atteindre les buts fixés dans notre Constitution tels que la liberté, la sécurité et l'indépendance », déclare le chef du Département des Affaires étrangères Ignazio Cassis dans une interview. Comme



c'est le cas entre personnes, entre pays il faut bien se connaître et essayer de comprendre les besoins de chacun. C'est la base de la coopération et de la solidarité. « Au sein des organisations internationales, nous défendons, avec d'autres pays, des intérêts communs, comme les règles internationalement reconnues en matière de paix et de stabilité », souligne le conseiller fédéral.

« Les relations internationales et la collaboration entre la Suisse et la Chine ont une longue histoire », explique Valérie Berset Bircher, cheffe du secteur Affaires internationales du travail au Secrétariat d'Etat à l'économie. Interrogée sur l'actuel projet de la Route de la Soie, elle répond : « Nous devons nous engager afin que des aspects comme la sécurité du travail ou de bonnes conditions de travail soient pris en compte. Ceci est préférable au fait de ne rien faire du tout. » Découvrez-en plus sur ce sujet **sur Apunto-Online**.

Cultiver des relations avec d'autres pays ou avec des organisations internationales et supranationales, la Suisse le fait depuis longtemps. Notre pays est arrivé à se positionner comme un partenaire fiable sur la scène internationale. Mais cela n'a pas toujours été le cas, à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse a mauvaise presse. Dr Sacha Zala, historien et directeur de l'organisme de recherche Documents Diplomatiques Suisses, nous explique pourquoi en **pages 27 et 28**.

Hansjörg Schmid, Virginie Jaquet

*Sur Apunto-Online,
découvrez d'autres articles
et interviews sur
les relations internationales
de la Suisse.*

La Banque Cler est fière d'être le partenaire d'Employés Suisse. Elle félicite l'association pour son 100^e anniversaire et réserve à ses membres une offre spéciale.

Les 10 premières personnes qui nous contacteront bénéficieront de l'offre suivante : leur déclaration d'impôt sera remplie par nos experts fiscaux au prix préférentiel de 191,90 CHF.

Contactez-nous !
0800 88 99 66 ou conseil_financier@cler.ch.

Bank
Banque
Banca

CLER

Conditions de participation sous www.cler.ch/fr/info/apunto

La neutralité pour se légitimer sur la scène internationale

Petit pays perdu au milieu du continent européen, la Suisse s'est fait une place sur la scène internationale. Comment ? Découvrez-le ci-dessous. Nous revenons sur quelques aspects-clé des relations internationales de la Suisse depuis le 19^e siècle.

Fin juin, alors que les tensions entre les Etats-Unis et l'Iran augmentaient, suite à la destruction d'un drone américain par les Iraniens, on pouvait notamment lire ceci dans la presse : « Le vice-ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi a fait passer un message d'urgence aux Etats-Unis via la Suisse ». Un message d'urgence via la Suisse ? Pourquoi l'Iran n'a-t-il pas directement transmis son message aux Etats-Unis ?

Les bons offices de la Suisse

Celles et ceux qui s'intéressent un peu à l'histoire et à la politique savent que, depuis 1980, les Etats-Unis et l'Iran n'entretiennent plus de relations diplomatiques. Depuis cette année-là, la Suisse représente les intérêts des Etats-Unis en Iran. Elle exerce ce qu'on appelle un mandat de puissance protectrice. Notre pays endosse aussi ce rôle pour d'autres pays, par exemple pour l'Iran en Arabie saoudite, pour la Russie en Géorgie et vice versa. Son premier mandat de puissance protectrice, la Suisse l'obtient durant la seconde moitié du 19^e siècle, lors de la guerre franco-prussienne de 1870-1871. Elle représente alors les intérêts du Royaume de Bavière et du Grand-Duché de Bade en France.

En plus de ses mandats de puissance protectrice, il arrive également à la Suisse d'exercer un rôle de médiateur lors de conflits ou de tensions. La médiation comme les mandats de puissance protectrice forment ce qu'on appelle

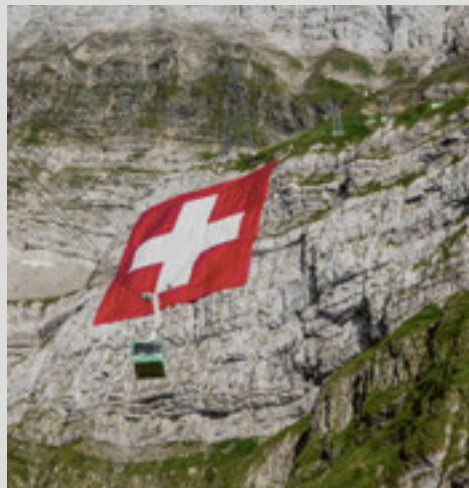


Photo: iStockphoto

les bons offices de la Suisse, terme comprenant toute initiative diplomatique ou humanitaire entreprise par un pays tiers ou une institution neutre dans le but de résoudre ou de surmonter un conflit bilatéral ou international. La neutralité de la Suisse reconnue depuis le Congrès de Vienne de 1815 explique-t-elle cette politique des « bons offices » de la Suisse ? Ce qu'on peut lire sur le site Internet du Département fédéral des affaires étrangères tendrait à le confirmer : « Du fait qu'elle n'est rattachée à aucune grande puissance et qu'elle n'a pas d'agenda caché, la Suisse peut établir des ponts là où d'autres acteurs sont bloqués. »

Sandra Bott, maître d'enseignement et de recherche en histoire à l'Université de Lausanne,

explique que, par le biais du développement, tout au long du 20^e siècle, de sa politique des bons offices et plus largement de sa politique humanitaire, la Suisse cherche à crédibiliser sa politique de neutralité et à montrer l'utilité de cette dernière sur la scène internationale. L'historienne ajoute que la politique humanitaire helvétique, en lien avec la politique de neutralité, peut ainsi être analysée comme un instrument de politique extérieure qui répond à diverses fonctions. L'une de ces fonctions est celle de redonner du prestige à la Suisse à des moments où les autorités fédérales se retrouvent sur la sellette, comme ce fut le cas à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, aspect sur lequel nous reviendrons plus loin. « Il s'agit alors pour le Conseil fédéral de renforcer la politique humanitaire et de rappeler que la Suisse est un pays solidaire de la communauté internationale », complète Sandra Bott.

La diplomatie suisse se professionnalise

La Suisse internationale n'est toutefois pas qu'une Suisse humanitaire, c'est aussi, et avant tout, une Suisse marchande. Dès le 19^e siècle, la Suisse est très intégrée dans le commerce international. « On ne peut nier que les relations économiques de la Suisse et sa place financière sont centrales dans le développement des relations internationales du pays », souligne Sandra Bott. L'historienne précise que les grandes banques et l'industrie helvétique ont au cours de l'histoire fortement influencé la politique extérieure

helvétique. Quant au professeur Sacha Zala, historien et directeur du centre de recherche Documents Diplomatiques Suisses (Dodis), il explique que jusqu'à la Première Guerre mondiale, les diplomates suisses étaient avant tout des marchands. L'Etat fédéral était jusqu'alors faible, ajoute-t-il.

La Première Guerre mondiale marque un changement. Non seulement l'Etat fédéral se renforce entre autres grâce au prélèvement de l'impôt de guerre, mais la politique extérieure de la Suisse évolue aussi. « Dès lors les affaires étrangères se professionnalisent. Des réseaux de diplomates de carrière vont se mettre en place », déclare Sacha Zala. L'historien précise qu'à la même période, les bons offices de la Suisse démarrent véritablement. Cette évolution de la politique extérieure helvétique se poursuit durant la Deuxième Guerre mondiale, guerre durant laquelle le corps diplomatique helvétique se professionnalise encore davantage.

La neutralité comme religion

1945, le deuxième conflit mondial s'achève et la Suisse fait face à une crise dans ses relations internationales. La Confédération helvétique se retrouve dans un « club » de pays neutres – l'Espagne, le Portugal et la Suède – qui a mauvaise presse. « En 1945, être neutre est perçu très négativement, car, les neutres, ce sont ceux qui n'ont pas combattu contre le nazisme et qui

ont profité de l'effort de la guerre des autres », explique Sacha Zala. Durant le conflit, la neutralité de la Suisse s'est limitée à une neutralité militaire. Rien n'interdisait en effet aux entreprises privées de commercer avec les puissances en guerre. L'industrie suisse exporte ainsi du matériel aux armées. Près de 70 % des exportations helvétiques se dirige vers l'espace économique de l'Axe, peut-on lire dans l'article « La Suisse, un pays neutre en guerre », de l'historien suisse Hans Ulrich Jost. La place financière suisse offre également ses services aux belligérants. La Suisse est alors vue comme un pays profiteur de guerre.

Les Alliés, plus particulièrement les Etats-Unis, reprochent à la Suisse son attitude durant la Seconde Guerre mondiale et l'attaquent à ce sujet. La Confédération helvétique se retrouve alors isolée sur la scène internationale. « En mai 1946, l'Accord de Washington est signé après d'âpres négociations. La Suisse doit alors payer une « amende » de 250 millions, car la Banque nationale suisse avait repris de l'or volé par les nazis dans les pays occupés », explique Sacha Zala. L'historien souligne que la Suisse n'a toutefois jamais parlé d'amende, mais de contribution à la reconstruction de l'Europe. Le paiement de ces 250 millions permet à la Suisse de se rétablir sur la scène internationale. « C'est dans ce contexte que la Suisse adopte un discours absolu de la neutralité » complète le professeur Zala. En effet, pour sortir de son isolement sur le plan international, la Suisse utilise la neutralité pour se légitimer au lieu d'avouer sa politique économique en faveur des pays de l'Axe.

La neutralité devient dès lors en Suisse une véritable religion.

La Guerre froide est une chance pour la Suisse selon l'historien. Durant cette période de tensions entre le bloc de l'Ouest et le bloc soviétique, la Suisse arrive à améliorer la perception de sa politique de neutralité. Encore aujourd'hui, notre pays peut, grâce à sa neutralité, se positionner, comme un acteur-clé sur la scène internationale, comme on l'a vu au début de cet article.



La délégation suisse prête à décoller vers Washington pour conclure un accord sur les actifs allemands en Suisse et sur les actifs suisses aux Etats-Unis.



Un exemple d'aide au développement : des étudiants se formant à l'utilisation de machines à Anières.

Pour en savoir plus sur l'histoire des relations internationales de la Suisse

Sur le site Internet de Documents Diplomatiques Suisses www.dodis.ch, vous trouverez de nombreux articles et documents sur l'histoire de la politique extérieure et des relations internationales de la Suisse. Par exemple, pour en savoir plus sur l'Accord de Washington, vous pouvez consulter la page suivante :



“Pour que vous soyez également en sécurité financière pendant vos vacances en cas de maladie et/ou d'accident – Aon144”
www.aonassistance.ch

AON